

Image not found or type unknown



## Achat maison et separation

Par **Bouillon**, le **03/08/2010** à **11:17**

Bonjour,

Nous sommes en couple mais non declares comme concubins, ni pacses, ni vivant maritalement, meme si nous avons un enfant en commun que j'ai declare comme etant mon fils. Nous avons achete une maison dont nous devons encore payer le credit pendant 10 ans et qui est a nos deux noms. Je veux me separer de la personne avec qui j'ai achete cette maison. Que dois je faire pour la maison et le credit qui y est rattache?

Quelles sont mes droits et champs d'action pour que personne ne soit lese?

Merci par avance de votre reponse.